

2013-06-27
2013-0083

L'homologation de ce produit a été révoquée le 02 mars 2023.
La fabrication et l'importation du produit sont dorénavant interdites. En vertu de l'alinéa 21(5)a) de la Loi sur les produits antiparasitaires, les stocks de produits existants au Canada peuvent encore être écoulés pour un temps limité selon le calendrier d'abandon graduel de la base de données Information sur les produits antiparasitaires (<https://pesticide-registry.canada.ca>).

R&C II

Insecticide à vaporiser

Sous pression

Extermine les poux et les lentes qui infestent les vêtements, la literie, les matelats et les meubles.

Usage interdit pour humains et animaux

LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT L'EMPLOI

GARANTIE :

PYRETHRINS....0.3%..

PIPERONYL BUTOXIDE.... 1.5%

No D'HOM 14969

LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

Contenu net

142 g

DOMESTIQUE

ATTENTION

EXPLOSIF

Bien agiter avant et parfois pendant l'emploi.

MODE D'EMPLOI : En vaporiser dans un coin peu en évidence pour savoir si le produit tache ou décolore. Examiner l'endroit traité après séchage et, si l'essai est satisfaisant, vaporiser toute la zone à traiter. Tenir le contenant bien droit, la buse du côté opposé au visage. Appuyer sur la buse et vaporiser à une distance de 20 à 25 cm. Vaporiser chaque 900 cm² pendant 3 secondes environ. Pour les vêtements et la literie : vaporiser les articles qui ne peuvent être ni lavés ni nettoyés à sec immédiatement. Pour les matelas et les meubles : vaporiser puis aérer jusqu'à ce que l'insecticide soit complètement sec et 4 heures au moins avant de réutiliser les articles.

Évacuer les lieux après la vaporisation et aérer avant de les réintégrer. Répéter le traitement en cas de réinfestation.

PRÉCAUTIONS : GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS. Contenu sous pression. Ne pas percer ou incinérer le contenant. Ne pas employer le produit à proximité d'une source de chaleur, ni le conserver à une température supérieure à 50°C. Éviter la vaporisation dans les yeux. Le produit peut être absorbé par l'épiderme. **Éviter d'en respirer les émanations.** Peut provoquer une irritation cutanée. Éviter le contact avec la peau. Ne pas contaminer les aliments

pour animaux ni les produits alimentaires. Ne pas porter de vêtements traités ni se servir de la literie avant nettoyage complet et élimination de l'infestation. **La concentration et l'inhalation délibérées des émanations du contenu peuvent être nocives sinon fatales.**

PREMIERS SOINS : En cas de vaporisation dans les yeux, garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'oeil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement. En cas de contact avec la peau ou les vêtements, enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement. En cas d'ingestion accidentelle, appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne donner **aucun** liquide à la personne empoisonnée. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente. Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES: Administrer un traitement symptomatique .

ÉLIMINATION : Lorsque le contenant est vide, appuyer sur la buse pour éliminer toute la pression. Envelopper le contenant vide et le jeter avec les ordures ménagères.

AVIS À L'UTILISATEUR : Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la Loi sur les produits antiparasitaires. L'utilisateur assume les risques de blessures aux personnes ou de dommages aux biens que l'utilisation du produit peut entraîner.

MEDTECH PRODUCTS
660 White Plains Road, Suite 205
Tarrytown NY 10591 UNITED STATES
1-800-465-8811

Le présent service de transcription d'étiquettes est offert par l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire afin de faciliter la recherche des renseignements qui apparaissent sur les étiquettes. Les renseignements fournis ne remplacent pas les étiquettes officielles en papier. L'ARLA ne fournit pas d'assurance ou de garantie que les renseignements obtenus de ce service sont exacts et courants et, par conséquent, n'assume aucune responsabilité relativement à des pertes résultant, directement ou indirectement, de l'utilisation de ce service.

+))